



Réunion du comité directeur
Du 11 septembre 2024

BALADOU Chantal	Présent	BALSO Nathalie	Présente	BOURY Fabien	Présent	BERGOEND Jean-Robert	Présent
BRISSET Ludovic	Présent	CHATAIN Olivier	Présent	DANDEL Jean-Luc	Exc	DESBREST Bérangère	Présent
LANGLOIS Franck	Exc	LEROUX Ronan	Présent	MISSILLIER Céline	Présente	OHRESSER Clément	Présent
REMY Julien	Présent	ROUSSEAU Cécile	Exc	RUFFON Roland	Abs	FOREST Vivvien	Présent

Début de la réunion 20h00

Premier point :

Proposition au vote du compte-rendu de la réunion du 10 juin 2024

Résultat : approuvé à l'unanimité.

Deuxième point :

2/Présentation du Budget Prévisionnel pour 2024-2025.

Le Budget Réalisé de 2023-2024 est assez fidèle à celui voté à l'Assemblée Générale de 2023.

Le Trésorier présente un premier aperçu du Budget Réalisé, son résultat serait de -11 000€. Des éléments seront modifiés d'ici la prochaine réunion avant sa validation.

Les 3 postes les plus importants : frais administratifs, frais de formation, frais pour les écoles jeunes.

- ⇒ Une commission connaît une problématique pour l'année 2023-2024 et qui va impacter le budget du club : l'escalade jeunes connaîtra un surcoût lié à des frais d'encadrement suite au retrait d'un Educateur Sportif mis à disposition par la Mairie et non remplacé pour l'année.

Pour pouvoir assurer les cours jeunes, les membres de la Commission ont choisi d'engager un Diplômé d'Etat sur 5 créneaux d'encadrement, à la place de 2 créneaux. Le montant de la participation demandé n'a pas été réévalué pour 2024-2025, le club aura donc à charge 8000€. Les membres de la Commission ont conscience que ce fonctionnement n'est pas pérenne pour le club : le montant de la participation sera révisé pour l'année 2025-2026.

Un vote est soumis pour la prise en charge de ce surcoût par le club : approbation unanime

- ⇒ Un point est soulevé concernant la prise en charge des frais des encadrants qui diffère actuellement selon les commissions. Pour certains bénévoles, le non-remboursement de frais est un choix, pour d'autre c'est un manque de communication et d'organisation au sein de la Commission concernée.
Jusqu'à maintenant, les participants ont la charge des frais de déplacement, et le Club a la charge des frais d'hébergement et restauration. Des membres de Commission randonnée et canyoning partagent leurs expériences dans ce domaine.
Après discussion, les membres présents valident le fait que les participations des inscrits devraient couvrir une partie des frais à charge du club. A Moyen Terme, il sera envisageable d'utiliser HelloAsso pour faciliter le règlement des participations pour certaines sorties.
Une communication devra être assurée par les responsables de commissions auprès des encadrants. Cette dernière devrait faciliter la préparation budgétaire et l'évaluation des participations.
Tout encadrant doit transmettre au responsable de commission sa feuille de frais avec justificatifs de règlement, elle sera ensuite transférée au Trésorier.

- ⇒ Un membre amène la suggestion de louer du matériel du Club. En réponse, le matériel hors Equipement de Protection Individuel peut être loué uniquement dans le cadre des sorties collectives. Un point de vigilance est attiré sur le suivi du matériel.

Troisième point :

Assemblée Générale de 2024

- ⇒ La date a été fixée au 8 novembre à l'Espace Cœur des Vallées. La prochaine réunion du 15 octobre permettra de préparer ce temps fort pour le club.
- ⇒ Un pot de l'amitié sera proposé à 19h, l'Assemblée Générale sera donnée à 20h. Un deuxième temps festif suivra le temps de réunion.
- ⇒ La moitié des membres du Comité Directeur est sortant. Le Président a envoyé un mail d'information à tous les adhérents, cet appel à bénévoles a amené une seule réponse pour la commission randonnée. Les membres impliqués dans le club de différentes manières doivent continuer de relayer cet appel.
- ⇒ Un des partenaires du club, la Librairie des Aravis, sera remercié à cette occasion ; un panier garni sera offert.

Clôture de la réunion : 22h15